



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

Création d'emplois occasionnels dans le cadre du plan 'canicule'

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Direction Ressources Humaines**Création d'emplois occasionnels dans le cadre du plan 'canicule'**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Pour éviter que ne se reproduisent les évènements de l'an passé, un plan national "canicule" a été élaboré par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale.

Dans le cadre de ce plan, la ville de Niort apporte sa contribution sur deux volets :

* un volet sensibilisation avec la mise en place d'actions de communication (numéro vert, document de recommandation...) ;

* un volet intervention : la ville compte se doter pour les mois de juillet et août de personnel qui serait amené, en lien avec les MCSP, à assister et à accompagner les personnes âgées de plus de 80 ans et les plus démunies, et qui serait chargé de coordonner les actions visant à faire face aux situations exceptionnelles.

A ce titre, il est proposé de créer 9 postes d'accompagnateurs (de veille sociale de proximité) ayant une formation médico-sociale pour les mois de juillet et août.

Ces emplois, créés sur la base de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984, seront rémunérés sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle 2.

Les recrutements s'opéreront en tant que de besoin.

Les crédits sont inscrits au budget 2004.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- créer les emplois occasionnels ci-dessus mentionnés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort

Alain BAUDIN

L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)